

La doctrine et le droit à l'erreur

Maurice Lemire, *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1993, 280 p., 18,95 \$.

Janusz Przychodzen, *Un projet de liberté : l'essai littéraire au Québec, 1970-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1993, coll. « Edmond-de-Nevers », n^o 12, 216 p., 25 \$

Max Roy

Numéro 74, été 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38163ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, M. (1994). Compte rendu de [La doctrine et le droit à l'erreur / Maurice Lemire, *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1993, 280 p., 18,95 \$. / Janusz Przychodzen, *Un projet de liberté : l'essai littéraire au Québec, 1970-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1993, coll. « Edmond-de-Nevers », n^o 12, 216 p., 25 \$]. *Lettres québécoises*, (74), 48–49.

Maurice Lemire, *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1993, 280 p., 18,95 \$.

Janusz Przychodzen, *Un projet de liberté : l'essai littéraire au Québec, 1970-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1993, coll. «Edmond-de-Nevers», n° 12, 216 p., 25 \$.

La doctrine et le droit à l'erreur

La création d'une littérature nationale a été au prix d'un enrôlement religieux. Dans un tout autre contexte, l'essai québécois est sur la voie de l'émancipation.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Max Roy

UNE INSTITUTION EST UNE STRUCTURE de contraintes qui varient dans le temps et qui engagent la pensée et l'action. Il arrive que la littérature doive s'exercer contre elle-même, pour servir une cause extérieure. Est-il inévitable que le bien commun soit une entrave à la création et à la liberté d'opinion ? Voyons ce qu'il en était au siècle dernier et ce qu'il en est maintenant.

Une littérature de propagande

Le spectre des *lumières* inquiétait le haut clergé canadien au XIX^e siècle. Pour les ultraconservateurs, l'accès à la lecture annonçait les pires dangers, car il consacrait l'espace privé et la libre opinion. À l'inverse des libéraux, les ultramontains considéraient comme une menace l'émergence d'une opinion publique et d'une littérature. Par l'habileté de leur discours et l'étendue de leur influence, ils sont parvenus à en contrôler les pratiques et à en orienter le développement.

Dans un essai intitulé *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Maurice Lemire propose une interprétation des facteurs de légitimation et d'évolution d'une littérature nationale au siècle dernier. Cet ouvrage montre que la partie s'est jouée de façon déterminante dans les décennies 1840 et 1850. Il explique les fondements idéologiques d'une entreprise non pas spontanée, mais parfaitement contrôlée de l'extérieur : le projet d'une littérature nationale. Le plus curieux est sa raison d'être. Pour contrer la démocratisation du savoir et des idées, les ultramontains en ont assuré la diffusion en accaparant tout l'espace médiatique. De même, pour rendre la création littéraire inoffensive et la soustraire aux idées libérales, ils lui ont tracé un devoir et un avenir. La littérature était alors vouée à la sauvegarde et à la promotion des valeurs traditionnelles. Quant à son caractère national, dont le seul témoignage de la doctrine catholique en Amérique anglo-saxonne pouvait tenir lieu d'originalité, il devait servir de rempart contre les influences

extérieures et surtout contre la littérature française contemporaine. Ainsi, l'esthétique a été entièrement subordonnée à la morale, comme la poétique à la rhétorique, et l'imagination à la religion. On est loin de la théorie de l'art pour l'art : «Pour que la religion prévale, on est prêt à tout sacrifier, y compris l'art lui-même.» (p. 130) Dans ce contexte, le projet d'une littérature n'était qu'un autre moyen d'hégémonie et d'endoctrinement.

Il fallait sans doute une longue familiarité avec les documents de cette époque pour proposer une synthèse claire et convaincante de la question. L'exposé n'assure pas sa cohérence au détriment de la nuance, bien que l'on eût souhaité plus de renvois aux œuvres elles-mêmes ou des développements supplémentaires. Pour qui ne serait pas familier avec cette période, une telle cohérence paraîtrait suspecte. Tourné vers le discours d'opinion plus que vers les œuvres, l'ouvrage de Maurice Lemire met en place les données nécessaires à la compréhension du problème sur un temps long. Il en fournit une explication au-delà des circonstances. À l'antagonisme des positions libérales et ultramontaines, au dualisme aussi romantique peut-être que le postulat d'une littérature nationale, il oppose une étude des stratégies discursives assorties aux rapports de force, qui révèle les positions tant des modérés que des radicaux.

Cette étude s'inscrit tout naturellement dans une histoire de l'institution littéraire. Toutefois, l'auteur utilise avec beaucoup de réserve les notions de la sociologie de la culture. Les propositions d'un Bourdieu, par exemple, loin d'être généralisées, sont l'occasion de faire apparaître les particularités de la situation québécoise. Le propos porte successivement sur l'objet du discours et sur ses conditions d'exercice, sur l'état du public lecteur ou l'opinion qu'on s'en faisait, sur les raisons qui ont motivé le projet d'une littérature nationale, sur la subordination de l'art à la morale, sur le statut ambigu de l'écrivain,



sur les critères de légitimation des formes littéraires — qui définissent de bons et de mauvais genres —, enfin sur l'établissement de normes qui justifient la censure. La poétique se confond alors avec le code moral. Et celui-ci n'admet pas d'équivoque puisque, «[d]'après l'Église catholique, le droit à l'opinion, c'est le droit à l'erreur» (p. 51).

Une pensée personnelle

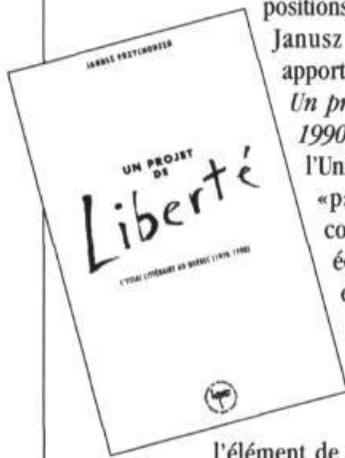
Au XIX^e siècle, l'influence tenait lieu de consensus. À côté d'un discours de l'opinion *officiel*, il n'était guère possible de soutenir des positions personnelles. Qu'en est-il de nos jours ? Une étude de Janusz Przychodzen, consacrée à l'essai contemporain, apporte un élément de réponse à cette question. Son ouvrage, *Un projet de liberté : l'essai littéraire au Québec, 1970-1990*, a été présenté à l'origine comme thèse de maîtrise à l'Université McGill. La première partie se définit comme un «panorama de l'écriture essayistique». La seconde constitue une bibliographie d'essais littéraires québécois écrits entre 1970 et 1990. Non exhaustive, elle exclut les essais d'histoire ou de sciences politiques ainsi que les travaux de critique littéraire. Les exceptions sont justifiées par un «usage performatif» du langage, qui signale un investissement personnel de l'essayiste.

Dans l'appréciation de l'essai contemporain,

l'élément de référence est l'essai sociopolitique québécois de la décennie 1960. L'auteur insiste sur des modifications formelles et thématiques, faisant ressortir un «glissement du Nous au Je» et une distance prise à l'égard de la question nationale. Le destin collectif le cède progressivement à «une individualisation importante de la vision du réel» (p. 16). Sur le plan théorique, Przychodzen adopte une définition de l'essai proposée par Jean-Marcel Paquette. En pratique, il montre l'évolution du genre en établissant des rapports entre les textes et leur contexte social, politique ou culturel et en examinant leur situation d'énonciation. Des éléments de sociocritique et de sémiotique sont tour à tour convoqués dans l'analyse. L'auteur, qui suggère la «formation d'un paradigme "transnational" à travers l'écriture essayistique québécoise moderne» (p. 21), se concentre sur trois aspects caractéristiques : le champ sociopolitique, le champ «intime/personnel» et le champ féministe. Dans le premier, il retient des essais bien connus de Fernand Dumont, de Marcel Rioux, de Jacques Godbout et de Pierre Vadeboncœur. Pour illustrer la deuxième caractéristique, il examine des essais d'Hubert Aquin, de Jacques Ferron, de Fernand Ouellette, de Jacques Brault, de Paul Chamberland et de Gilles Archambault. Ce dernier représente, à son avis, une «réelle exception, car comme jamais avant dans la littérature québécoise, l'essai a atteint un haut degré d'intimité, de confiance presque, s'approchant de la réalisation surprenante d'un "modèle théorique"» (p. 87). Enfin, une brève étude de quelques essais féministes met en évidence, hormis des objectifs communs, les questions «de la rupture (Louky Bersianik), de la différence (Gagnon), de la communication (Ouellette-Michalska) et de la reconnaissance (Théoret)» (p. 105). En conclusion, l'auteur observe que le discours nationaliste des années soixante a fait place à «un véritable discours de l'indépendantisme individuel» (p. 112).

Une forme du discours réflexif

Les joutes verbales ne sont pas le propre des plaideurs. Au XIX^e siècle, le discours d'opinion sur une littérature projetée — et destinée à un public tout virtuel — représente un coup de force rhétorique à effet durable qui s'apparente, par ses moyens, à de célèbres débats parlementaires. «Les journalistes-écrivains seront des prolongements des hommes politiques», observe Maurice Lemire (p. 157). Parlant d'une autre époque, Janusz Przychodzen rapproche l'essayiste québécois «d'un parlementaire qui philosophe (médite)», donnant naissance à «un genre mixte que l'on pourrait nommer l'essai-pamphlet» (p. 21). Y aurait-il une permanence de forme dans l'énoncé des opinions ? Les débats d'idées au Québec ne seraient-ils jamais affranchis d'une dimension politique et de son cadre discursif ? Est-ce là seulement une question d'expression ? Les valeurs et les influences changent, mais l'esprit de parti demeure. Par delà la rhétorique, l'affranchissement à l'égard de positions officielles ou unanimes constitue une nécessité. Ce fut le devoir impraticable des opinions littéraires au siècle dernier. C'est l'orientation de l'essai québécois contemporain et qui permet d'entrevoir, au détour des espaces public et privé, la coexistence de desseins collectifs et individuels. À défaut, reste le choix de la solitude. Comme le pensait Pierre Vadeboncœur (cité par Przychodzen, p. 66), «c'est aujourd'hui l'acte libre par excellence».



atelier de
composition

MHR
i n c.
Depuis 1971

Atelier de composition MHR inc.
22, avenue Balzac
Candiac, Qc
J5R 2A7

Tél.: (514) 659-9712
Fax: (514) 659-9710

- ♦ Traitement de textes
- ♦ Mise en page
- ♦ Graphisme
- ♦ Édition électronique
- ♦ Digitalisation
- ♦ Sortie laser à haute résolution

De l'expérience à revendre,
pour si peu!